



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**LPA de Mirande**  
FORMATIONS & DÉVELOPPEMENT



**Les atouts**

- Formation très professionnelle (stages en entreprise spécialisée)
- Donne la capacité à l'installation en exploitation agricole

**Et après...**

- La poursuite d'études est possible en BTS agricole, notamment :
  - BTSA Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitations
  - BTSA Productions Animales
  - BTSA Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques (CCST).

**Infos pratiques**

- Cours du lundi au vendredi
- Régime interne, externe ou demi-pensionnaire (sauf le week-end)

## BAC PRO CGEA

### Conduite & Gestion de l'Entreprise Agricole

**Objectifs**

- Diplôme agricole de niveau IV permettant une insertion professionnelle directe ou une poursuite d'études vers un niveau BTS.
- Mener les tâches et activités telles que : pilotage de l'entreprise, commercialisation des produits, gestion économique et administrative, organisation du travail, conduite d'un élevage et des surfaces fourragères, utilisation et entretien des matériels et bâtiments agricoles

**Organisation**

- Formation initiale scolaire en 2 ans
- Modules d'enseignement général (15H/semaine)
- Modules professionnels (15H/semaine)
- Stages : 15 semaines en entreprise (exploitation agricole avec un atelier d'élevage bovin ou équin) et 4 semaines spécifiques au lycée (MAP, stage développement durable, projet ESC)
- Possibilité d'intégrer l'enseignement facultatif hippologie équitation

**Admission**

- Élève issu d'une classe de 2nde Productions ou 2nde Générale et Technologique

**Recrutement**

- Procédure d'affectation Post-2nde de l'Education Nationale réalisée par l'établissement d'origine
- Dossier de candidature à retourner au LPA de Mirande avant fin Mai **avant fin Mai**

**Insertion professionnelle**

- Exploitant agricole (accès aux aides à l'installation)
- Salarié agricole (service de remplacement, organismes agricoles, entreprise de travaux agricoles, groupements d'employeurs, etc.) - Conseiller agricole en élevage (niveau BTS souhaitable)

